VACCINATION: LA VILLE PROPOSE UN SERVICE DETRANSPORT À LA DEMANDE

À partir du lundi 18 janvier, le Gouvernement débute la deuxième phase du plan vaccination à destination des personnes vulnérables. La Ville propose aux Carriérois un service de transport à la demande vers le centre de vaccination.

OUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

- > Les personnes inscrites au registre des personnes vulnérables du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- > Sous réserve de l'obtention préalable d'un rendez-vous au centre de vaccination

COMMENT RÉSERVER?

> Par téléphone au 01 78 63 72 00

